

INFORMATIONS FINANCIERES

En application de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 BUDGET PRINCIPAL

Ce document, approuvé par le Conseil Municipal avant le 30 juin 2024, rend compte de la réalisation des dépenses et recettes de l'année précédente.

Véritable bilan financier de la commune, le compte administratif permet d'établir une analyse financière et d'apprécier l'écart entre les propositions de dépenses et de recettes adoptées lors du vote du budget primitif, et la réalité de leur exécution. A ce titre, son examen constitue un acte majeur de la vie communale.

1. RESULTAT DE L'EXERCICE

Les résultats cumulés du budget principal au titre de l'exercice 2023 s'établissent ainsi qu'il suit :

Budget principal Ville M57	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	Report n-1	<u>Résultat cumulé</u>
Fonctionnement Investissement Résultat global	11 131 780.70 € 2 170 397.59 €	12 845 963.49 € 4 845 448.25 €	4 808 945.86 € 310 414.04 €	6 523 128.65 € 2 985 464.70 €
Resultat global				6 523 128.65 €
Restes à réaliser	561 579.26 €	2 519 184.73 €		

2. RECAPITULATIF PAR CHAPITRE ET OPERATION

Rappel: Le budget principal est voté par chapitre en fonctionnement, et par opération et chapitre en investissement.

Structure du compte administratif

	SECTION DE FO	NCTIONNEMENT		
Dépenses de fonctionnen	nent	Recettes		
Chapitres	Montant	Chapitres	Montant	
011 - Dépenses générales	2 503 794,73 €	013 - Atténuations de charges	115 261,01 €	
012 - Charges de personnel	6 472 645,52 €	70 - Produits de service	695 575,26 €	
014 Atténuation de produits	13 107,00 €	73 - Impôts et taxes	2 954 796,85 €	
65 - Autres charges gestion courante	941 275,95 €	731 - Fiscalité locale	7 079 861,86 €	
66 - Charges financières	43 606,09 €	74 - Dotations et participations	1 652 357,49 €	
67 - Charges exceptionnelles (chap 65 en M57)	3 221,91 €	75 - Autres produits de gestion	38 958,64 €	
68 - Provisions	1 176,00 €	76 - Produits financiers	3,72 €	
		77 - Produits exceptionnels	258 353,40 €	
Total des dépenses réelles	9 978 827,20 €	Total des recettes réelles	12 795 168,23 €	
042 - Opérations d'ordre entre section	1 152 953,50 €	042 - Opérations d'ordre entre sections	50 795,26 €	
		002 - Résultat reporté	4 808 945,86 €	
Total des dépenses	11 131 780,70 €	Total des recettes	17 654 909,35 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT (hors restes à réaliser)						
Dépenses		Recettes				
Chapitres	Montant	Chapitres	Montant			
20 - Immobilisations incorporelles	17 102,92 €	10 - Dotations, fonds divers, réserves	473 522,38 €			
204 - Subventions d'équipement	162 579,48 €	1068 - Excédent de foncnement capitalisé	2 300 000,00 €			
21 - Immobilisations corporelles	521 725,54 €	13 - Subventions d'investissement	896 348,01 €			
23 - Immobilisations en cours	500 228,11 €	45 - Opérations pour compte de tiers	- €			
Opération 13 - Centre-ville	448 962,13 €					
Opération 14 - Projet école centre-ville	6 960,00 €					
16 - Emprunts	376 695,61 €					
45 - Opérations pour compte de tiers	62 724,18 €					
Total des dépenses réelles	2 096 977,97 €	Total des recettes réelles	3 669 870,39 €			
040 - Opérations d'ordre entre section	50 795,26 €	040 - Opérations d'ordre entre section	1 152 953,50 €			
041 - Opérations patrimoniales	22 624,36 €	041 - Opérations patrimoniales	22 624,36 €			
		001 - Solde d'exécution reporté	310 414,04 €			
Total des dépenses	2 170 397,59 €	Total des recettes	5 155 862,29 €			

3. AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Le budget principal comporte deux opérations d'investissement :

OPERATION	Pour mémoire AP votée	Crédits de paiement antérieurs réalisés	Crédits de paiement ouverts 2023	Crédits de paiement réalisés 2023	Restes à financer
-----------	-----------------------------	--	---	--	----------------------

OP 13 : Réaménagement du centre-ville	5 100 000 €	244 541.60 €	2 651 066.94 €	448 962.13 €	4 406 496.27 €
OP 14 : Projet école du du centre-ville	10 000 000 €	0€	2 600 000.00€	6 960.00 €	9 993 040.00 €

1. DETTE

L'encours de la dette au 31 décembre 2023 s'élève à 1 303 996.06 €. Quatre emprunts composent la dette de la ville, à savoir trois à taux fixe et un à taux variable.

Les annuités payées au titre de l'exercice se décomposent comme suit :

Intérêts de la détte : 45 702.61 €
Intérêts courus non échus : 13 959.18 €
Remboursement de capital : 376 695.61 €

La présente présentation, jointe à la note de synthèse adressée à l'ensemble des conseillers municipaux accompagne le compte administratif figurant au nombre des pièces annexes remises auxdits conseillers.